



MEDIAPART

MÉDIAS ENQUÊTE

Insultes, menaces, pressions : les méthodes de Rachida Dati contre la presse

La ministre de la culture rappelait publiquement l'importance de défendre l'indépendance de la presse. En coulisses, elle n'a cessé de faire pression sur les rédactions qui enquêtent sur elle. Et insulté certains patrons de médias.

David Perrotin - 19 décembre 2024 à 07h11

Le 17 octobre 2024, Rachida Dati monte à la tribune du Sénat pour parler d'une loi visant à renforcer l'indépendance de la presse. Elle semble convaincue lorsqu'elle évoque ces « *deux sujets essentiels à notre démocratie* » que sont « *l'indépendance de nos médias* » et « *la protection des journalistes* ». Et pourtant.

En coulisses, la ministre de la culture démissionnaire, qui est aussi chargée de la presse et de la communication, malmène violemment et régulièrement ce principe. Rares sont les élu-es, plus encore les ministres (à l'exception de François Bayrou), à commettre de telles pressions sur les journalistes ou les patrons de presse. Insultes, menaces, attaques personnelles... Rachida Dati ose tout et torpille son discours officiel par ses actes officieux.

Celle qui vient de lancer sa campagne pour briguer la mairie de Paris cible toutes les rédactions et les journalistes auteurs d'enquêtes la concernant. À *Libération*, elle vise principalement Laurent Léger. Ancien de *Charlie Hebdo*, c'est lui qui enquête sur elle depuis des années et qui est l'auteur de nombreuses révélations pour *L'Express* et maintenant pour *Libération*. De l'affaire des « *barbouzeries au PSG* » qui mène à Rachida Dati en passant par ses liens avec l'Azerbaïdjan ou ses rémunérations versées par l'entreprise Orange, le

journaliste a dévoilé de nombreux soupçons qui pèsent sur l'élue, mise en examen par la justice depuis.

Au *Nouvel Obs*, Clément Lacombe a également révélé plusieurs éléments concernant son contrat à 900 000 euros passé avec Renault-Nissan et les rémunérations touchées de la part d'une entreprise étrangère. À chaque fois, l'élue est accusée d'avoir joué les lobbyistes alors qu'elle était députée européenne.

« Enculé [...] Salopard [...] Minable. »

Exemples d'insultes envoyées lancées par Rachida Dati à Xavier Niel ou

Denis Olivennes

En retour, Rachida Dati réplique presque systématiquement. D'abord *via* le volet judiciaire, comme l'a déjà raconté le site l'Informé, en attaquant à tout-va en justice. Elle a engagé une dizaine de procédures. Trois contre *Le Nouvel Obs*, quatre contre *Libération* et deux autres contre *Le Canard enchaîné*. Elle en a déjà perdu quatre en première instance.

Ces procédures représentent un coût non négligeable pour les rédactions. « *Et peu de gens savent que c'est avec de l'argent public qu'elle semblait vouloir financer sa campagne judiciaire* », déplore Dov Alfon, le directeur de publication de *Libération*.

Auprès de Mediapart, Basile Ader, l'avocat de Rachida Dati, dément : « *Il est parfaitement inexact de dire qu'elle sollicite et a fortiori obtient une quelconque protection fonctionnelle* », conteste-t-il. Pourtant, sa cliente a bien tenté de faire voter une protection fonctionnelle en tant que maire d'arrondissement le 17 mars 2023 pour faire couvrir ses frais de justice par les contribuables après avoir attaqué en diffamation un article de *Libération*. Le conseil de Paris l'a toutefois refusée.

Outre le recours à la voie judiciaire, Rachida Dati s'en est pris violemment au quotidien et à l'auteur des révélations. « *Ce journal, contre lequel nous en sommes déjà à la*

troisième plainte, [...] est-ce que ce journal, subventionné par la mairie de Paris, qui s'attaque à Rachida Dati. [...] Est-ce que c'est déontologique ? Est-ce qu'il n'y a pas un conflit d'intérêts ? », a-t-elle interrogé sur RTL avant d'ajouter : « *Que la mairie de Paris se serve de ce journal parce que le journaliste est un ami de M^{me} Hidalgo, est-ce que c'est normal ? »*

Dans la foulée, *Libération* a publié un communiqué dénonçant des « *propos indignes d'une ministre* ». « *Les attaques directes et personnelles visant l'un de nos journalistes, tout comme l'accusation aussi outrancière qu'infondée de "conflit d'intérêts", nous semblent indignes de la fonction occupée par Rachida Dati*, écrit le quotidien. *D'autant que cette dernière est chargée des relations de l'État avec les médias et, à ce titre, se doit d'être garante de la liberté de la presse.* »

« Elle voulait que j'empêche la publication d'un papier à charge contre elle. Je lui ai expliqué que ce n'est pas exactement comme ça que ça fonctionne. Alors elle m'a insulté. »

Xavier Niel, alors actionnaire du « *Nouvel Obs* », à propos de Rachida Dati

Mais l'ex-garde des Sceaux sait aussi activer tout son réseau pour tenter d'empêcher des publications. Certaines de ses cibles, sollicitées par Mediapart, parlent de « *méthodes de voyou* » et de « *méthodes inédites* » de la part d'une ministre.

En mars, *Le Nouvel Obs* envoie à Rachida Dati son contradictoire, c'est-à-dire plusieurs questions pour obtenir sa version des faits et ses éventuels commentaires avant de publier ses révélations. La ministre ne perd pas une minute et intervient directement auprès des dirigeants du journal pour tenter de les dissuader de publier.

Selon nos informations, elle sollicite puis insulte Xavier Niel, alors actionnaire du *Nouvel Obs*, et Louis Dreyfus, président du conseil de surveillance de l'hebdomadaire. Au sein de la rédaction, les journalistes sont protégés et ignorent tout des pressions. Elles sont pourtant très fortes.

Sans la nommer, le patron de Free les révélait d'ailleurs

dans un livre-entretien récemment publié. « *Tiens, récemment y a même une ministre qui m'a insulté par SMS. Elle voulait que j'empêche la publication d'un papier à charge contre elle, détaille-t-il. Je lui ai expliqué que ce n'est pas exactement comme ça que ça fonctionne. Alors elle m'a insulté.* »

Tentatives de blocage

Plus grave encore, Xavier Niel l'accuse d'avoir « *utilisé ses pouvoirs de ministre pour bloquer un projet philanthropique* » qu'il essaie de monter. Comme l'a raconté l'Informé, Rachida Dati cherche à empêcher la création du futur musée Giacometti situé dans le VII^e arrondissement et financé par Xavier Niel. L'entourage de la ministre dément toute vengeance, expliquant que le conseiller d'opposition Jean Laussucq avait pris position contre ce projet un an auparavant.

Mais les nouvelles actions entreprises par l'entourage de Rachida Dati juste après les révélations de l'hebdomadaire interrogent. Le jour de la publication du *Nouvel Obs*, la mairie de Paris est interpellée par courrier par l'équipe de Rachida Dati qui l'accuse subitement d'un délit de favoritisme.

Trois semaines après, Jean Laussucq saisit même la procureure de la République *via* un article 40 pour tenter de faire stopper ce projet.

Et le 13 mai 2024, lors de Choose France, une conférence organisée par l'Élysée à Versailles rassemblant de nombreux patrons, Rachida Dati dévoile toute l'animosité qu'elle a contre le milliardaire. Devant plusieurs témoins, la ministre insulte copieusement Xavier Niel, selon nos informations. « *Salopard* », « *enculé* », « *je vais m'occuper de ton cas* », aurait-elle lâché.

« *Rachida Dati conteste avoir injurié qui que ce soit, en particulier dans les termes peu amènes que vous rapportez* », dément son avocat.

À *Libération*, les journalistes et les patrons de la rédaction ne sont pas épargnés par ces tentatives. L'élue a agi en amont des publications pour tenter d'empêcher leur

parution. Selon nos informations, la ministre a interpellé Denis Olivennes, alors directeur général, une dizaine de fois entre 2023 et 2024. À chaque fois, la date de ses sollicitations correspond à une publication du journal la concernant. Elle a d'abord tenté de dissuader la direction de publier ses enquêtes. En vain. Laurent Léger a pu dévoiler ses contrats passés avec Orange, les soupçons dans l'affaire des « barbouzeries » du PSG ou des éléments sur son train de vie.

Elle s'en est alors pris à Denis Olivennes, le traitant notamment par message de « minable » ou de « raté ». « *Tout cela est bien minable. Tes échecs professionnels successifs ne justifient pas tout* », écrit-elle aussi avant que l'intéressé ne lui rappelle qu'elle est censée garantir « l'indépendance » de la presse. Réponse de Rachida Dati : « *Quant à tes leçons de morale et de principe, il aurait été bien que tu les appliques dans ta vie professionnelle car ce n'est pas le mérite qui a fait ta carrière.* »

Des échanges qu'elle envoie par Whatsapp avec un mode permettant qu'ils s'effacent automatiquement quelques minutes après. Plusieurs salariés de *Libération* ont tout de même pu les consulter. « *Deux choses la distinguent : une violence et une vulgarité extrême* », estime Dov Alfon, qui dénonce « *le climat d'insécurité qu'elle crée autour de la rédaction. Elle s'en prend à Laurent Léger, contacte la direction, des chefs de service et a même ciblé l'une de [leurs] jeunes journalistes lors d'un déplacement* ».

Pressions sur BFMTV

Sollicitée par Mediapart, Rachida Dati ne dément pas ces messages, fustige des articles « *toujours à charge* » et accuse les journalistes « *qui demandent des faveurs et ont des collusions avec certains* ». « *Vous mélangez tous les sujets pour encore ajouter de la confusion et du sulfureux à ma personne* », répond-elle à nos questions sans livrer plus de précisions. « *J'ai toujours refusé les compromissions avec les personnes que vous citez !* », ajoute-t-elle à propos des patrons qu'elle a ciblés.

En janvier, lorsqu'elle est nommée ministre, BFMTV prépare un long format sur elle intitulé « *Rachida Dati, l'insubmersible* ». Ce documentaire aborde ses affaires

judiciaires, révèle les moyens qu'elle aurait mis en œuvre pour empêcher la publication du livre de son propre frère alors qu'elle était ministre de la justice et détaille comment elle aurait obtenu la censure d'une interview sur TF1.

Comme le racontaient *Le Nouvel Obs* et *Mediapart*, la ministre « *s'est démultipliée pour faire déprogrammer* » ce long format de BFMTV en sollicitant l'aide de Nicolas de Tavernost, ex-patron de M6 et président par intérim de BFMTV. « *On nous a dit qu'elle était furieuse et qu'elle avait aussi décidé de boycotter la chaîne* », ajoute un journaliste.

Nicolas de Tavernost a ainsi tenté d'empêcher la diffusion du documentaire puis exigé de l'amender avant de se raviser. Philippe Corbé, l'ex-directeur de la rédaction, avait mis sa démission en jeu pour que le long format puisse être diffusé sans modification en octobre.

« *Avec cette rafale de pressions, Rachida Dati contourne tout le système démocratique.* »

Dov Alfon, directeur de publication de « Libération »

Interrogée sur ce point, la ministre démissionnaire ne dément rien. « *Ce documentaire a été commandé en janvier dès mon arrivée au ministère de la culture par Marc-Olivier Fogiel et Mimi Marchand à la demande de Xavier Niel pour me nuire comme ministre de la culture, accuse-t-elle. Car Niel, Dreyfus, Olivennes ont de gros intérêts avec le ministère de la culture, et Fogiel pensait obtenir la présidence de France Télé[visions]. J'ai les preuves de tout cela, mais comme je suis celle à abattre...* »

« *Même le journaliste de BFM qui préparait le sujet "Ligne rouge" m'a dit que son documentaire était une commande de Fogiel* », renchérit une élue, proche de la ministre. Des accusations que réfutent catégoriquement le réalisateur et la direction de « Ligne rouge ». Sollicités, Marc-Olivier Fogiel, Louis Dreyfus et Xavier Niel n'ont pas donné suite.

Malaise à France TV

À France 2 enfin, une interrogation pèse toujours très fort : Rachida Dati a-t-elle tenté d'empêcher la rédaction de « *Complément d'enquête* » de travailler sur elle ? En

janvier, *Le Monde* révèle le malaise de la rédaction après la consigne lancée par la direction. Les journalistes d'investigation de la chaîne doivent suspendre tous les portraits politiques jusqu'aux élections européennes du 9 juin. La décision est inédite. Non seulement l'émission suspend ses diffusions de portraits, mais les journalistes n'ont plus le droit de poursuivre leurs enquêtes pour des émissions ultérieures. Celui de Rachida Dati est totalement interrompu.

Encore une fois, le calendrier de cette annonce interroge. Selon nos informations, Rachida Dati est la seule politique sur qui « Complément d'enquête » travaillait depuis quelques semaines. A-t-elle fait pression sur France Télévisions ? Sollicitée, la ministre n'a pas souhaité répondre sur ce point, et la direction de France Télévisions n'a pas donné suite. Passé les périodes électorales, l'équipe de « Complément d'enquête » a tout de même pu relancer depuis peu ses investigations.

« Des interventions, on en a tout le temps, mais pas de ce genre-là, commente l'un des patrons de presse ciblés par Rachida Dati. D'habitude, les ministres se plaignent a posteriori mais pas avant. » « Cette situation est à la fois grave et inédite, estime quant à lui Clément Lacombe du Nouvel Obs. On est face à quelqu'un qui a dans son portefeuille la communication et qui a sous sa tutelle l'audiovisuel public. » Et Dov Alfon de résumer : *« Avec cette rafale de pressions, Rachida Dati contourne tout le système démocratique. »*

David Perrotin

Si vous avez des informations à nous communiquer, vous pouvez nous contacter à l'adresse enquete@mediapart.fr. Si vous souhaitez adresser des documents en passant par une plateforme hautement sécurisée, vous pouvez passer par SecureDrop de Mediapart, [la marche à suivre est explicitée dans cette page](#).